



Séance spéciale

Mercredi 30 mai 2012, 11 h 30

Présidence de M. Alburquerque de Castro

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
M^{ME} LAURA CHINCHILLA MIRANDA,
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU COSTA RICA**

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

Je déclare ouverte cette séance spéciale de la 101^e session de la Conférence internationale du Travail.

La Conférence internationale du Travail a aujourd'hui l'honneur de recevoir la visite de M^{ME} Laura Chinchilla Miranda, Présidente de la République du Costa Rica.

Pour la saluer et pour la présenter, je passe immédiatement la parole au Secrétaire général de la Conférence internationale du Travail, M. Juan Somavia.

*Original espagnol: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
de la CONFÉRENCE*

Madame la Présidente du Costa Rica, Madame Laura Chinchilla Miranda,

La Conférence internationale du Travail a l'honneur de vous recevoir et vous souhaite la plus chaleureuse des bienvenues. Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous.

Vous êtes la première femme chef d'Etat qui monte à cette tribune à l'occasion de la 101^e session de la Conférence internationale du Travail mais, ce qui est encore plus important, vous êtes la première femme qui occupe la présidence de votre pays soixante ans après que les femmes aient pu exercer pour la première fois le droit de vote au Costa Rica.

Vous représentez un pays reconnu et respecté pour son strict respect des droits de l'homme, un pays qui a construit une histoire où la démocratie, la culture, la coexistence civique et l'équilibre entre l'économie et l'environnement lui ont donné son identité. Mais, comme nous le savons fort bien, l'identité ne se construit pas seulement avec des paroles mais également avec des actions, des actions comme celles que vous avez menées et qui font que le Costa Rica ait pu sortir de la crise internationale et reprendre une croissance soutenue en un temps relativement bref, malgré la situation complexe et les difficultés auxquelles font face l'ensemble des pays.

Tout au long de votre vie professionnelle et politique, vous avez montré que vous comprenez que la croissance économique, le développement social, la sécurité publique sont des thèmes liés entre eux et qu'il ne sert à rien d'avancer sur l'un d'eux si l'on ne s'occupe pas des autres également.

Je voudrais souligner, avec un intérêt tout particulier, votre proposition dans la Plan national de déve-

loppement 2012-2014 qui vise, comme vous l'avez dit, «à garantir aux jeunes, entre 15 et 35 ans un travail décent, en renforçant l'employabilité et l'esprit d'entreprise».

Nous appuierons de l'expérience de programmes comme «Empléate», qui encouragent l'insertion au travail des jeunes en situation de vulnérabilité, et «Manos a la obra», qui donne une formation aux femmes cheffes de foyer et leur octroie un revenu en échange d'un travail au profit de la communauté. Nous tirerons des enseignements de cette expérience.

Il y a quelques jours seulement, nous avons reçu quelques bonnes nouvelles, à savoir que le Conseil supérieur du travail de votre pays – un organe important du dialogue tripartite et qui a été relancé pendant votre mandat – a adopté à l'unanimité le Programme national de travail décent pour le Costa Rica 2012-2015.

A une époque d'incertitudes économiques, le dialogue entre le monde politique, le monde des travailleurs et le monde des employeurs est devenu une véritable nécessité. Le programme de travail décent représente une excellente occasion de renforcer le dialogue social et tripartite.

Madame la Présidente, vous pouvez être certaine que l'OIT accompagnera le Costa Rica au cours de tout ce processus et que nous travaillerons avec tous les acteurs sociaux à l'élaboration du plan de mise en œuvre de votre programme.

Madame la Présidente, à l'OIT, nous sommes convaincus que miser sur la justice sociale, sur le travail décent, sur l'égalité, sur la défense des libertés et des droits fondamentaux au travail est la voie à suivre. C'est la voie du développement. Nous savons que vous et votre gouvernement partagez cet objectif.

Et permettez-moi de terminer par une invitation: avançons ensemble sur la voie de ces objectifs que nous partageons!

Je vous remercie.

*Original espagnol: M^{ME} CHINCHILLA MIRANDA (Présidente
de la République du Costa Rica)*

C'est un honneur que d'être parmi vous en ce lieu emblématique qui encourage le dialogue et la compréhension entre les trois grands protagonistes du développement de nos pays: les gouvernements, les travailleurs et les employeurs.

Dans cette tribune, nous travaillons tous ensemble en tant que partenaires à la promotion du progrès humain. Nous venons confronter des visions, parfois régler des différends, mais nous essayons surtout de forger des alliances qui nous permettent de surmonter

nos divergences et de nous engager en faveur du progrès et de la paix sociale pour nos peuples.

Le tripartisme est une caractéristique unique de l'OIT au sein du système des Nations Unies. Grâce à lui, vos propositions sont conçues à partir de visions diverses et contrastées et sont fondées sur des bases solides de négociation. C'est ainsi qu'elles peuvent se concrétiser grâce à la légitimation très forte découlant de la participation des divers protagonistes sociaux.

Le dialogue tripartite a toujours été un signe distinctif de cette institution née en 1919, en réponse aux graves contradictions qui ont alors débouché sur des révolutions et des catastrophes sociales. Ceux qui, à l'origine, ont eu l'intuition de créer l'OIT savaient que l'injustice, l'inégalité et la pauvreté sont les failles où se déversent les frustrations et les rancœurs qui provoquent des fractures aux graves conséquences politiques et sociales.

C'est au sein de l'OIT que se sont forgés les paradigmes les plus importants des relations entre les travailleurs et les employeurs, qu'ont été écrits les grands chapitres de la législation du travail et qu'ont aussi été réalisés les plus grands progrès vers un monde du travail plus juste et plus équilibré.

Point n'était besoin que surgissent les phénomènes de la mondialisation et de l'internationalisation pour que, très tôt, la vision fondatrice de l'OIT établisse en paradigme universel la nécessité d'atteindre le consensus dans le domaine du travail, fondement même de la paix et de la justice sociale.

L'un des progrès les plus importants, du point de vue conceptuel, à mettre au crédit de l'Organisation est celui du travail décent. Cette notion résume de façon claire et simple toutes les luttes et les aspirations que représente l'OIT. Le travail décent, dont le BIT s'est fait l'avocat, est le travail qui donne à l'être humain sa dignité et qui inclut de façon équilibrée divers aspects du domaine du travail. Le BIT a raison de nous rappeler que l'être humain doit être l'axe central de toute action, qu'elle soit impulsée par les gouvernements, les employeurs ou les travailleurs.

Le travail décent est le pilier fondamental du contrat social sur lequel reposent nos démocraties. A la recherche d'un modèle pour la promotion d'une croissance économique inclusive, nos peuples partagent la conscience vive de l'importance d'avoir davantage d'entreprises, des entreprises de meilleure qualité qui créent plus d'emplois de qualité. Cependant, il nous reste une tâche à accomplir, une tâche en constante progression, celle d'établir des conditions de travail propres à garantir l'accès de tous, hommes et femmes, à une protection sociale complète.

La diffusion et l'adoption rapides de l'initiative du travail décent au niveau international est de bon augure en cette époque de graves bouleversements financiers, économiques et sociaux. C'est précisément parce qu'une bonne partie de l'économie mondiale est en crise que, dans le cadre du Pacte mondial pour l'emploi, il y a lieu de placer le travail décent au cœur des politiques macroéconomiques, financières et de croissance.

Inscrire le travail décent à l'ordre du jour de nos gouvernements est la grande victoire des mandants tripartites de l'OIT et sera reconnu comme l'une des plus grandes contributions du premier Latino-américain à avoir dirigé cette institution.

C'est pourquoi, aujourd'hui, je tiens à rendre hommage à l'héritage que ce grand intellectuel, ex-

pert et combattant des causes du travail décent qu'a été M. Somavia laisse au monde du travail.

Mesdames et Messieurs, prendre la parole à l'ouverture de cette prestigieuse Conférence est pour moi un honneur que j'interprète comme la reconnaissance des efforts que mon pays n'a cessé de déployer tout au long de son histoire pour faire du travail le moteur de notre développement et l'instrument le plus efficace pour créer la richesse et la prospérité.

Dès la naissance de notre vie républicaine, nous avons compris la valeur de la dignité de la personne humaine, dont le bien-être doit être la fin ultime de la politique et de toute politique publique.

C'est ce sur quoi le Costa Rica a misé, sur un développement intégral, axé sur l'être humain et caractérisé par un profond respect des droits et des aspirations des personnes, racine anthropologique incontournable de toute coexistence démocratique.

Inspirés par ces valeurs et ces principes, nous avons, dès le début du XIX^e siècle, fait de l'éducation primaire pour tous les enfants, garçons et filles, financée par l'Etat, un droit universel. Et cela bien avant toute autre nation d'Amérique latine, avant même l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique. Aujourd'hui, nous allouons 7 pour cent de notre produit intérieur brut au financement de l'éducation publique, à quoi nous ajoutons des investissements importants dans le développement des infrastructures et des technologies numériques, ainsi qu'en faveur de l'universalisation rapide de l'apprentissage d'une deuxième langue. Il y a soixante-dix ans, nous avons également créé un régime de sécurité sociale qui, aujourd'hui, assure une couverture de santé universelle à l'ensemble de la population, y compris les immigrants.

Cet investissement précoce dans les services sociaux a été renforcé par la décision, adoptée il y a plus de soixante ans, de renoncer à avoir une armée. Ce renoncement unilatéral nous a permis d'investir des ressources financières et humaines dans l'éducation, dans les infrastructures, dans la science et dans la technologie. Investir dans le développement humain intégral, voilà quelle a été notre priorité nationale. Il n'est donc guère surprenant que le modèle socioproductif du Costa Rica soit devenu un exemple emblématique à l'échelle mondiale.

Au moyen de l'éducation, de la santé, de la science, de la technologie, de la culture et des différents systèmes institutionnels et régimes d'entreprise, nous, Costa-riens, sommes parvenus au résultat que le principal avantage comparatif de notre pays, c'est son peuple. Aujourd'hui résolument tournée vers l'innovation, la production des richesses, les investissements étrangers directs et indirects et la justice sociale, en quelques décennies seulement, l'économie du Costa Rica a cessé de dépendre presque exclusivement des exportations de produits agricoles et a largement diversifié sa production de biens et de services. Quarante pour cent de ses exportations s'inscrivent dans les chaînes de valeur mondiales et comportent une forte valeur ajoutée. A l'heure actuelle, le Costa Rica est au premier rang en Amérique latine pour ce qui est de l'innovation, avec la plus forte composante technologique pour les exportations de biens manufacturés, pour lesquelles il occupe le quatrième rang mondial. C'est cet effort qui permet de créer des postes de travail de haute qualité et un milieu d'affaires propices à l'avancement scientifique et technologique, un atout pour la capacité d'innovation.

Nous sommes une société ouverte au monde, de plus en plus mondialisée, qui promeut certes l'internationalisation des marchés mais exige en même temps la mondialisation de la justice et de la solidarité. Nous luttons pour faire valoir des normes de haut niveau dans le monde du travail.

Notre vision et notre objectif sont de continuer à investir dans le développement humain. La voie du progrès doit être tracée par l'émancipation de l'être humain, qui doit pouvoir s'affranchir de l'ignorance et de la pauvreté. La richesse des nations doit se fonder sur la richesse intellectuelle, morale et spirituelle des personnes. Nous ne cesserons jamais de viser cet objectif, car cela constitue la base de notre histoire et de toutes nos convictions.

Mon gouvernement s'est engagé à respecter et à favoriser la fonction normative de l'OIT pour ce qui est de promouvoir et de protéger les droits au travail, et de les mettre en application.

Dans divers domaines, nous travaillons avec le soutien de l'OIT. Par exemple, nous avons lancé des mesures importantes en matière de politiques salariales, comme par exemple notre programme d'application du salaire minimum, qui a connu un succès considérable, ou le réexamen du modèle de fixation du salaire minimum pour les travailleurs du secteur privé, qui comporte aujourd'hui des critères de productivité et d'augmentation de la production.

Je suis convaincue qu'une politique d'augmentation salariale liée aux gains de productivité contribue à dynamiser l'économie et à améliorer la répartition des richesses ainsi que le bien-être des travailleurs et des travailleuses. C'est pourquoi nous avons décidé de réviser le modèle en vigueur et d'y ajouter un facteur de croissance de la production; ce nouveau modèle est déjà opérationnel.

Mais l'initiative la plus significative que, avec le soutien de l'OIT, nous avons engagée a été de promouvoir l'accès au marché du travail des jeunes en situation de vulnérabilité. A cette fin, nous avons lancé le programme «Empléate» («Trouve-toi un emploi»), grâce auquel nous encourageons des activités de formation, d'orientation et d'insertion sur le marché du travail. Cette initiative publique-privée, qui a bénéficié d'un soutien technique du BIT, répond à l'un des impératifs éthiques les plus brûlants de notre époque, à savoir la nécessité de satisfaire les aspirations à la formation, à l'éducation et à un travail de qualité qui sont celles de nos jeunes, afin qu'ils puissent eux aussi connaître une vie épanouie.

L'OIT n'a cessé d'attirer l'attention sur les répercussions de la crise économique et financière sur le monde du travail, et en particulier sur les jeunes. Elle a mis en garde contre le risque de voir toute une génération sacrifiée sur l'autel d'une crise aux conséquences dévastatrices. Plus de 75 millions de jeunes sont au chômage et plus de 200 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté. Nous assistons à une augmentation du nombre de contrats temporaires et à temps partiel, l'informalité gagne du terrain et la période de transition de l'école au travail devient de plus en plus longue et de plus en plus incertaine. Ces réalités dramatiques font que toute une génération de jeunes, dans beaucoup de pays, se trouve confrontée à un risque grave, celui de tomber dans la drogue, la criminalité ou la dépression – pour ne pas mentionner l'indignation, tandis que les sociétés se heurtent au risque de la désintégration et de la violence sociales.

Je tiens à saluer l'effort engagé par l'OIT pour inscrire la question de l'emploi des jeunes aux programmes tant nationaux qu'internationaux, pour les contributions qu'elle a apportées au débat sur l'élaboration des politiques et approches aptes à relever cet immense défi et pour associer des milliers de jeunes au dialogue et aux consultations sur ces sujets, par exemple dans le cadre du Forum mondial sur l'emploi des jeunes organisé la semaine dernière ici même.

Le siège du bureau sous-régional de l'OIT est établi au Costa Rica depuis plus de quatre décennies. Sa mission a toujours été proche de nous, et son soutien d'une valeur incommensurable. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer nos très sincères remerciements à toute l'équipe du BIT qui nous a conseillés lors de l'élaboration de notre programme national de travail décent; celui-ci a été adopté par consensus par toutes les parties participant au processus, ce qui est une grande réussite.

Je saisis également cette occasion pour présenter au Directeur général nouvellement élu, M. Guy Ryder, mes plus sincères vœux de succès.

Mon gouvernement défendra toujours la cause du dialogue social et continuera de promouvoir activement le tripartisme, qui occupe une place si importante dans vos réflexions, M. Ryder.

Dans des moments tels que celui-ci, où certaines régions du monde se débattent face à l'incertitude de marchés qui ne réagissent pas et face à des économies qui ne trouvent pas de réponse, il est plus impératif que jamais de réaffirmer l'urgence du dialogue.

Je ne doute pas que la présente session de la Conférence apportera des éclairages qui nous permettront de mieux relever les immenses défis de notre époque et que ses délibérations nous fourniront des orientations pour rendre nos économies socialement plus responsables et plus prudentes en matière d'environnement; je sais qu'elle ne manquera pas, dans ses réflexions, de promouvoir le travail décent et le produit de ce travail, car il n'y a pas de résultat plus important pour orienter nos décisions.

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

Merci beaucoup, Madame la Présidente, d'avoir prononcé ces paroles qui sont parfaitement au diapason des valeurs et des objectifs de l'Organisation internationale du Travail.

L'assurance que des gouvernements, tels que celui que vous présidez, ne cessent de déployer des efforts pour rester fidèles à ces valeurs et à ces objectifs nous encourage à poursuivre notre œuvre commune.

Le Costa Rica est connu dans toute l'Amérique latine, et bien au-delà, comme un modèle de démocratie, de liberté et de justice sociale. Cela a été une constante au Costa Rica où le peuple a toujours fait preuve de détermination pour poursuivre ses propres aspirations dans des conditions de justice sociale et d'équité.

Madame la Présidente,

Au nom de mes collègues au sein du Bureau, au nom de tous les participants à la présente 101^e session de la Conférence internationale du Travail, en mon propre nom, permettez-moi à nouveau de vous exprimer notre plus sincère reconnaissance pour nous avoir honorés de votre visite et pour les paroles que vous avez prononcées.

(La séance est levée à 12 h 10.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séance spéciale

Allocution de Son Excellence M ^{me} Laura Chinchilla Miranda, Présidente de la République du Costa Rica.....	1
--	---

.....
Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnaissants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exemplaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.
.....